

POUR ADHÉRER C'EST SIMPLE

- **Vous ne disposez pas de complémentaire santé** : votre adhésion peut intervenir au 1^{er} jour du mois suivant l'envoi du bulletin d'adhésion à la MNT.
- **Vous êtes adhérent à la complémentaire santé de la MNT** : pas d'interruption de votre adhésion. Vous devez toutefois remplir un nouveau bulletin d'adhésion.
- **Vous êtes couvert par une complémentaire santé autre que celle de la MNT** : vous devez résilier votre complémentaire santé actuelle avant la date anniversaire de votre contrat et adresser un bulletin d'adhésion à la MNT précisant la date d'effet d'adhésion souhaitée.

Bon à savoir : la MNT peut prendre en charge la résiliation de votre contrat actuel si vous le souhaitez. Renseignez-vous.

POUR EN SAVOIR PLUS

SECTION MNT DE L'EURE-ET-LOIR

11, Rue Jean ROSTAND
CS 71033
28305 MAINVILLIERS CEDEX

09 72 72 02 02
(prix d'un appel local)

convention.sante.cdg28@mnt.fr

SPÉCIAL CONVENTION DE PARTICIPATION SANTÉ DU CENTRE DE GESTION DE L'EURE-ET-LOIR

Éligible à la participation
employeur



**VOTRE EMPLOYEUR, LA MNT ET VOTRE CENTRE DE GESTION
S'ASSOCIENT POUR QUE VOUS SOYEZ BIEN PROTÉGÉS**

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ADAPTÉE À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET

3 formules au choix

- Une formule **Sécurité** qui prévoit des remboursements sur l'ensemble des postes de santé. Idéale pour les **petits budgets** et les agents qui jusqu'alors n'étaient pas couverts.
- Une formule **Essentielle** qui prévoit des remboursements renforcés sur l'ensemble des postes de santé. Idéale pour les agents déjà couverts qui souhaiteraient en plus **bénéficier de la participation employeur**.
- Une formule **Renforcée** qui prévoit des remboursements de hauts niveaux sur l'ensemble des postes de santé. Idéale pour les agents souhaitant bénéficier de **remboursements élevés en optique et dentaire**.

Quel montant de cotisations ?

Votre collectivité participe au financement de votre complémentaire santé. Ce montant est à déduire des cotisations indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Cotisations TTC	Sécurité		
Détail par âge ⁵	Adulte	Conjoint	Enfant ⁴
Moins de 30 ans	19,67 €	19,67 €	12,83 €
De 30 ans à 45 ans	23,75 €	23,75 €	12,83 €
Plus de 45 ans	35,34 €	35,34 €	12,83 €
Retraités	55,20 €	55,20 €	12,83 €

Cotisations TTC	Essentielle		
Détail par âge ⁵	Adulte	Conjoint	Enfant ⁴
Moins de 30 ans	27,74 €	27,74 €	18,05 €
De 30 ans à 45 ans	33,44 €	33,44 €	18,05 €
Plus de 45 ans	49,69 €	49,69 €	18,05 €
Retraités	77,71 €	77,71 €	18,05 €

Cotisations TTC	Renforcée		
Détail par âge ⁵	Adulte	Conjoint	Enfant ⁴
Moins de 30 ans	34,87 €	34,87 €	22,71 €
De 30 ans à 45 ans	42,09 €	42,09 €	22,71 €
Plus de 45 ans	62,61 €	62,61 €	22,71 €
Retraités	97,76 €	97,76 €	22,71 €

Vos garanties

→ EN CAS D'HOSPITALISATION :

- Jusqu'à 150% pour les honoraires médicaux ou chirurgicaux⁽³⁾.
- Jusqu'à 70€ de prise en charge par jour pour la chambre particulière⁽³⁾.

→ MEDECINE COURANTE :

- Jusqu'à 150% pour vos honoraires des consultations et visites chez un spécialiste⁽³⁾.
- Prise en charge des médicaments remboursés à 65% et 30% par la Sécurité sociale et participation à la prise en charge des médicaments remboursés à 15% par la Sécurité sociale⁽³⁾.

→ DENTAIRE :

- Jusqu'à 376€⁽³⁾ de prise en charge par prothèse dentaire⁽³⁾.
- Jusqu'à 400€ par implant⁽³⁾.
- Jusqu'à 561€ de prise en charge par semestre d'orthodontie⁽³⁾.

→ OPTIQUE :

- Jusqu'à 450€ + 100% BRSS (Base de remboursement de la Sécurité sociale) pour vos lunettes⁽³⁾.
- Jusqu'à 150€ par an pour vos lentilles non remboursées par la Sécurité sociale⁽³⁾.
- Jusqu'à 300% de prise en charge pour l'appareillage (hors dentaires et auditifs)⁽³⁾.

Et aussi ...

Une participation aux frais liés à la contraception orale, la médecine douce, vaccins, les cures thermales, le détartrage, les aides ménagères suite à une hospitalisation.

Retrouvez le détail des prestations en annexe !

De nombreux services inclus pour faciliter votre quotidien

→ Pour maîtriser votre budget santé

- Pas d'avance de frais grâce au **tiers payant**⁽¹⁾.
- Votre **Espace adhérent en ligne** pour consulter vos remboursements, imprimer vos relevés de prestations, signaler votre changement d'adresse postale...
- Un accès gratuit⁽²⁾ à plateforme conseil santé de la MNT, **Ligne claire** : des spécialistes analysent vos devis en optique, dentaire, audioprothèses et actes techniques médicaux afin de vous aider à baisser votre reste à charge. Ces experts conseils en santé et peuvent vous accompagner dans vos démarches sociales.
- Des **tarifs préférentiels** et services supplémentaires dans **les réseaux de soins partenaires** de la MNT.
- **Aide à domicile** suite à une hospitalisation...

→ Pour bénéficier des avantages d'une mutuelle professionnelle

- Protection juridique / pénale
- Service caution solidaire pour faciliter l'accès à la propriété...

(1) Selon conventions locales. (2) Analyse par téléphone, hors coût d'appel. (3) Montant global des remboursements Sécurité sociale et Mutuelle. Selon garanties souscrites. Voir conditions auprès de votre conseiller MNT. (4) Gratuité de la cotisation à compter du 3^{ème} enfant et les suivants. (5) L'âge pris en compte est l'âge au 1^{er} janvier de l'année.